

Routes provinciales de l'Ontario

Le ministère des Transports exploite 16 500 km de routes provinciales, ce qui comprend plus de 2 800 ponts et structures. Généralement, il faut effectuer des réparations majeures à ces routes tous les 15 à 25 ans.

Pour de plus amples renseignements sur les zones de construction

Des rapports publiés hebdomadairement de mai à novembre donnent la liste des zones de construction.

CONSULTEZ :

www.roadinfo.mto.gov.on.ca/french/traveller/construction/index.html

OU APPELEZ :

Centre d'appel provincial :
1-800-268-4686

Région du grand Toronto :
416-235-4686

ATS provincial : 1-866-471-8929

ATS pour la région de Niagara :
905-704-2426

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



Ontario Road Builders Association

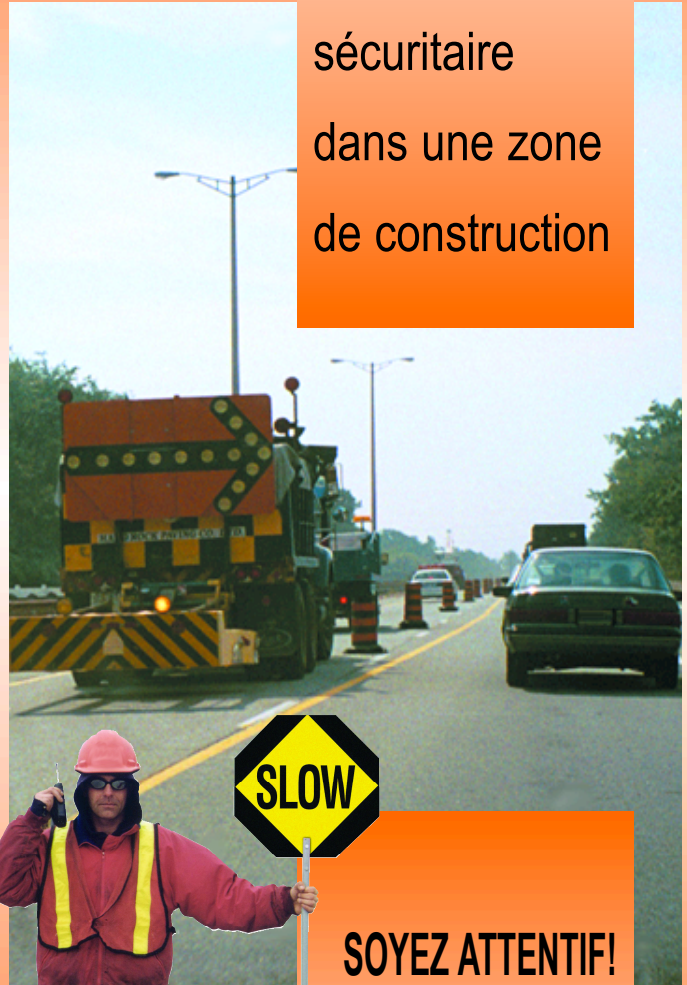


Conseils pour une conduite

sécuritaire

dans une zone

de construction



SOYEZ ATTENTIF!

Sachez partager la route avec les équipes de travail

Les excès de vitesse sont dangereux et coûteux

Afin que les routes ontariennes demeurent les plus sécuritaires en Amérique du Nord, veuillez respecter la limite de vitesse réduite et surveiller la présence de travailleurs sur la route. Dans les zones de construction où sont présents des travailleurs, les lois de l'Ontario prévoient des amendes deux fois plus élevées en cas d'excès de vitesse, tel qu'indiqué ci-dessous :

km/h au-dessus de la limite de vitesse affichée	Amendes pour excès de vitesse dans des zones de construction	Points d'inaptitude
10 km/h	\$ 60	0 points
20 km/h	\$ 180	3 points
30 km/h	\$ 420	4 points
40 km/h	\$ 560	4 points
50 km/h	\$ 975	6 points

LE SAVIEZ-VOUS?

Les amendes ont été doublées pour les excès de vitesse dans les zones de construction où sont présents des travailleurs. Vous pouvez également recevoir une amende maximale de 500 \$ ainsi que trois points d'inaptitude pour avoir désobéi aux consignes de l'agent de régulation de la circulation.



Conseils pour la conduite dans des zones de construction



PLANIFIEZ

- Soyez au courant des zones de construction.
- Pour obtenir les derniers rapports sur les conditions routières, veuillez utiliser les numéros de téléphone et les adresses de sites Web inscrits au verso de ce dépliant.
- Songez à emprunter d'autres routes.

SOYEZ SUR VOS GARDES

- Attendez-vous à l'inattendu. La surface de la route et la circulation routière changent fréquemment dans les zones de construction.
- Prévoyez les détours et les arrêts.

RESPECTEZ LA SIGNALISATION

- La signalisation comprend des informations importantes qui mettent en garde les automobilistes ou leur procurent des renseignements essentiels sur les travaux devant eux, la circulation, la fermeture de routes ou de rampes et les détours.

CONCENTREZ-VOUS

- Soyez attentif en tout temps. Ne vous laissez pas distraire par la radio ou votre téléphone cellulaire; ne mangez pas et ne buvez pas en conduisant.
- Surveillez la présence de travailleurs, de nouvelle signalisation, de marques sur la chaussée; faites attention aux irrégularités de la chaussée.

RALENTISSEZ

- Respectez la limite de vitesse réduite affichée.
- Gardez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui est devant vous.
- Ne talonnez pas les autres véhicules; les arrêts soudains sont fréquents dans les zones de construction.

Faites de la sécurité votre priorité